Image not found or type unknown

Facturer un devis détaillé en reprenant le N° de ce devis

Par **Def 63**, le **11/10/2014** à **20:01**

Bonjour,
Je suis artisan et travaillant toujours avec des devis signés/acceptés. je facture en rappelant le N° du devis et la date de sa signature mais sans rependre toutes les lignes de ce devis car mes devis sont très détaillés: certains devis dépassent 7 pages!
Le devis comporte exactement les travaux à réaliser, les travaux à la charge du client ou d'une autre entreprise.
Je décrit le déroulement des travaux ainsi que l''état du chantier en fin de travaux, le risque de travaux supplémentaires lors du démontage. Aucun soucis depuis la création de mon entreprise, la plupart de mes clients me félicitant des détails inscrits dans mes devis (pas de surprise)! Seulement 1 nouveau client qui vient de recevoir ma facture en fin de travaux et que je viens de relancer pour 1 retard de paiement me fait remarquer que ma facture n'est pas conforme puisque malgré qu'elle reprend les références du devis détaillé et accepté, elle ne comporte pas toutes les lignes : produits, main d'oeuvre et déplacements!
Je doit faire une facture de devis en reprenant tous les détails du devis de base? certains articles (pièces détachées) comportent plusieurs lignes, ce qui va m'obliger à faire une facture de plusieurs pages! Mes factures sans détail mais en rappelant le N° de devis sont-elles légales?, naturellement les autres éléments légaux sont notifiés sur ces factures.
Cordialement Def 63

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés